BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

ARCHÉOLOGIE—HISTOIRE—BIOGRAPHIE BIBLIOGRAPHIE—NUMISMATIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Qui manet in patria et patriam cognoscere temnit. Is mihi non civis sed peregrinus erit.



LÉVIS
PIERRE-GEORGES ROY,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE.

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison d'avril: — Le Chapitre de la cathédrale de Québec et ses délégués en France. Lettres des chanoines Pierre Hazeur De L'Orme et Jean-Marie de La Corne (suite), Mgr Henri Têtu.—Noms propres au Canada-Français (à suivre), Philéas Gagnon.—Réponse: Les mineurs Forster, P. G. R.—Questions.

Les abonnés du Bulletin des Recherches Historiques voudront bien se rappeler que leur abonnement pour 1908 est maintenant dû.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des Recherches Historiques en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, 44, rue Wolfe, Lévis.

Abonnement - - - . \$2.00 par année.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Généalogie des familles de la Rivière-Ouelle, depuis l'origine de la paroisse jusqu'à nos jours, par l'abbé Adolphe Michaud. Avec une introduction historique par l'abbé Alphonse Têtu.—Imp. H. Chassé, 4, Saultau-Matelot. Québec, 1908. Prix: \$1.75.

Souvenirs politiques de 1878 à 1890. Récits, études et portraits, par l'honorable Charles Langelier, C. R., shérif de Québec.—Québec, Dussault & Proulx, imprimeurs, 1909. Prix: \$1.50.

Bulletin paroissial de Charlesbourg pour 1908, par l'abbé D. Gosselin.—Imprimerie H. Chassé, 4, Saultau-Matelot, 1909. S'adresser à l'auteur, à Charlesbourg.

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. XV

ARVIL 1909

Nº 4

LE CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE QUÉBEC ET SES DÉLÉGUÉS EN FRANCE. LETTRES DES CHA-NOINES PIERRE HAZEUR DE L'ORME ET JEAN-MARIE DE LA CORNE.

1723 - 1773

(Suite)

A la mort de M. de Lavillangevin, le doyen du Chapitre, l'abbé Lajonquière Cabanac, (c'est ainsi qu'il signe lui-même) était déjà parti pour régler, en France, les affaires de la succession de son oncle, le gouverneur du Canada, décédé le 17 mai 1752, et aussi pour soigner ses yeux malades. Mais on a dit plus haut (1) que ce départ—octobre 1753—avait été très mal vu de ses confrères du Chapitre et que le doyen avait pour ainsi dire pris la fuite. Nous avons de lui une lettre écrite de Montréal le 27 mai 1751, et une autre de Paris le 27 avril 1754. Il avait été nommé doyen par le roi à la demande de Mgr de Pontbriand qui voulait sans doute faire plaisir au gouverneur, lequel de son côté avait dû solliciter cette nomination. Mgr de Mirepoix écrivait dans le temps, 17 mars 1750, à l'évêque de Québec:

"J'ai fait nommer au doyenné de votre cathédrale celui que vous souhaitez, M. l'abbé Cabanac, neveu de

⁽¹⁾ Page 205. N° de juillet 1908).

M. de la Jonquière. M. l'archevêque d'Alby, dans le diocèse duquel il était curé, m'en a rendu les meilleurs

témoignages." (1)

Or voici que cet excellent doyen qui, du reste, était très assidu aux assemblées du Chapitre, et paraissait très ardent pour soutenir la grande cause, parut faiblir dans les derniers temps de son administration. Je lis en effet dans les lettres de M. de la Corne, les lignes suivantes adressées à M. de Lavillangevin, 17 juillet 1752:

"J'ai appris avec une peine bien vive, par notre bon capitulaire M. Tonnancour, que notre tête chancelle et se laisse fléchir par quelqu'honneur qu'on lui accorde comme des noix à un enfant pour l'attirer. Un de mes amis et des vôtres m'avait fait cette prophétie dès l'automne dernier. Mais il ne m'apprenait rien de nouveau, je m'en étais toujours douté. Cette personne devient dangereuse dans les circonstances présentes..." Plus tard: "Les histoires de notre pauvre doyen me font gémir; elles m'ont été marquées par différentes personnes. Fût-il encore en Alby! Car ces faits nous doivent faire honte. Dieu le bénisse. Il me marque qu'il passera en France. Sans doute qu'il renoncera au revenu de sa prébende, car nous ne ferons pas le service tandis qu'il se donnera ici du bon temps et postulera des grâces. Entre nous, je crois qu'il les a déjà reçues. Il apprendra par lui-même combien il est difficile de réussir dans le temps présent. M. de Mirepoix n'écoute rien et est fort dur.'

M. De L'Orme écrit le 1er mai 1754 : "J'ai eu l'honneur de voir à Paris M. notre Doyen qui depuis son arrivée a sollicité fortement pour avoir quelque bénéfice. (2) Il s'en est lassé et a trouvé que les voyages de Paris à Versailles lui coutaient beaucoup; ce

⁽¹⁾ Archives de l'archevêché. (2) En arrivant à Paris, M. de Cabanac était allé loger avec M. de la Corne.

qui lui a fait prendre le party d'aller dans son pays où il est actuellement. Je ne sais quand il en reviendra. Je ne me suis point aperçu qu'il aît fait aucun remède à son œil qu'il dit être malade, dans tout le séjour qu'il a fait à Paris. Il compte apparemment trouver plus de soulagement dans la province, c'est ce que je lui souhaite. Je suis surpris qu'il soit parti d'avec vous et sans une cause légitime. Vous aviserez, messieurs, à ce qui conviendra à ce sujet et vous me le marquerez."

Enfin M. de Cabanac donna sa démission à la fin de

février 1755. De la Corne écrit le 26:

"M. le doyen est vivant; j'ai reçu hier une lettre de lui par laquelle il me marque qu'il va faire sa démission, mais il m'en avait marqué autant cet automne. S'il parle vrai et qu'il l'envoie, sous peu nous saurons quel sera le doyen. Vous saurez qu'il a eu 1500 frs de pension qui se réduisent net à 1250. On lui écrivit d'envoyer sa démission; il marqua à M. d'Héliot de retirer son brevet et de le lui envoyer, qu'il lui renverrait tout incontinent sa démission. Le secrétaire de M. de Mirepoix le lui a envoyé et on est à avoir sa démission, à moins qu'elle ne soit arrivée d'hier. On lui a écrit plusieurs lettres auxquelles il n'a pas fait de réponse, de qui a indisposé contre lui. Et cela ne lui a pas fait honneur; mais tout sera réparé s'il l'a fait."

M^{sr} de Pontbriand s'occupait déjà, en 1754, de le faire remplacer et il s'était adressé à cette fin à M. de Lalanne, comme le prouve une lettre de l'abbé de l'Isle-Dieu du 5 avril 1755. Celui-ci écrit à l'évêque: "L'affaire dont je voulais avoir l'honneur de vous parler, regarde MM. les Supérieurs et Directeurs de cette maison. Vous vous étiez adressé à M. de Lalanne pour parler à M. l'évêque de Mirepoix, du doyenné de votre Chapitre en faveur de M. Briand. Vous ignorez, sans doute, Monseigneur, qu'aucun de MM. les directeurs de cette maison ne voient le Prélat qui a lieu d'en être

mécontent et qui le leur a fait sentir dans différentes occasions, en s'expliquant fort clairement et d'une manière peu favorable pour eux. Ils ne sont beaucoup mieux dans l'esprit de M. l'Archevêque de Paris qui vient d'interdire M. Du fau d'une manière peu satisfaisante pour ce dernier." Suit une critique de l'administration du Séminaire des Missions Étrangères.

De son côté M. de la Corne écrivait à ses confrères: "Je crois que le doyenné ne se donnera pas que Mgr n'ait écrit à ce sujet, ou s'il est donnée cette année, il y a apparence que M. Briand l'aura. M. Piquet a déjà fait plusieurs démarches pour cela. Il a, dit-on, par le moyen de ses sauvages, gagné les bonnes grâces de M. de Mirepoix (¹). Je craindrais moins les sollicitations de M. Briand, car je doute qu'il en voulût faire,

le connaissant si désintéressé.

"Je lui en ferai mon compliment, qui sera sincère, quoique je ne vous cacherai pas qu'étant peu fortuné, je l'aurais reçu avec bien du plaisir." Ce fut M. de la Corne qui fut nommé et, le 13 mars 1755, il en donne avis à ses confrères de Québec: "Je m'étais proposé de vous marquer que le Roi m'avait nommé, dimanche dernier, 9 mars, au doyenné de notre Chapitre qui a vaqué par la démission de M. de Cabanac. Je sens tout l'honneur et l'avantage que cela me fait... Je vous prie d'être bien persuadés, messieurs, que je contribuerai autant qu'il sera en moi à conserver cette paix et cette union qui règne entre nous depuis longtemps et

(1) Voici ce que je trouve dans une lettre de l'abbé de l'Isle-Dieu, sur le célèbre missionnaire Sulpicien:

[&]quot;M. Piquet part avec ses trois sauvages et un grand renfort de missionnaires. Je l'ai fort peu vu pendant son séjour en France où tout Paris a voulu voir ses sauvages. On s'y est prêté et ce n'est pas, je crois, ce qu'on a fait de mieux. M. Rouillé ne l'a pas même trouvé trop bon; mais tout cela est fait, et je pense qu'il est aussi avantageux que cela ait fini, ne pouvant être utile ni à la Religion des sauvages ni à celle de ceux à qui on les montrait."

que je profiterai avec empressement de toutes les occasions de vous prouver mon amitié. Je me flatte qu'il n'y aura pas les mêmes difficultés pour le revenu de mon doyenné que pour celui de M. de Cabanac. Vous ferez, messieurs, ce qu'il vous plaira et je serai content

de ce que vous aurez réglé."

Le nouveau doyen ne recut ses lettres de nomination que le 1er juin ; il prit possession par procureur le 6 octobre 1755. Voici ce qu'écrivait l'abbé de l'Isle-Dieu à Mgr de Pontbriand, le 30 mai précédent : "Votre nouveau doyen, M. l'abbé de la Corne, n'a point encore son brevet. M. le Garde des Sceaux l'a arrêté, sur le prétexte que c'était à lui à présenter un sujet au Roi; mais cela ne fera qu'un retard de l'expédition, du moins à ce qui me parut dans le dernier voyage que j'ai fait à Versailles." De son côté M. Machault écrit au même prélat, le 5 juin suivant, pour lui dire qu'il avait "proposé au Roi le Sr de la Corne... dont il a été rendu de tous les temps des témoignages avantageux." Disons tout de suite que la stalle de M. de Lavillangevin fut donnée par l'évêque, le 17 août 1754, à M. Gilles Cugnet. Le 6 novembre 1755, M. Pierre St-Onge remplaça M. de la Corne, et le 2 juin 1758, M. Chs Ange Collet recut le canonicat de M. Thierry Hazeur mort à l'Hôpital-Général. M. Collet. fut le dernier chanoine nommé au Chapitre de Québec.

Il faut maintenant revenir sur nos pas et reprendre par ordre de dates les lettres des deux délégués du Chapitre, nous contentant de reproduire les passages

les plus intéressants.

Lettre de M. de la Corne, sans date, à M. de Lavillan-

gevin (1753):

"J'ai vu madame Hocquart qui est à Paris avec M. l'Intendant, elle m'a beaucoup parlé de vous et vous estime beaucoup. M. Hocquart ne paraît pas vouloir se mêler dans notre procès. Il craindrait de déplaire au Séminaire; en vérité il n'y peut pas faire grand

chose; le point est d'avoir des amis auprès de nos commissaires et du rapporteur. J'ai cette besogne faite: plus de dix personnes de conséquence n'attendent que mon avertissement pour parler à nos commissaires." M. de la Corne avoue qu'il a lui-même demandé des faveurs à Mgr de Mirepoix, mais sans succès. Il a rencontré l'abbé de Lalanne dans la chambre de l'abbé de l'Isle-Dieu: " Il a eu l'impertinence de dire qu'un petit chanoine de Québec n'était pas capable de diminuer en rien le mérite des directeurs de leur Maison. L'abbé de l'Isle-Dieu en levait les épaules. Je le menai comme il le méritait et je crois que vous n'en êtes pas inquiets. Il me faut toute ma religion pour pardonner à ce sujet son peu de droiture et sa mauvaise foi. J'ai reçu une lettre de M. Bigot des plus polies ; je vais lui faire réponse et écrire à MM. l'évêque et Duquesne. Le premier me marque qu'il compte passer en France. S'il vient, soyez tranquilles; car je serai en garde. Vous devez savoir ma façon de penser: on m'arrachera plutôt la tête de sur les épaules que de céder ou de manquer à la fidélité que je dois à mon corps. Grâce au Seigneur, on m'a élevé dans les sentiments d'honnêteté, d'honneur; je n'ai point eu d'autres exemples dans les miens et je ne les démentirai jamais, avec la grâce de Dieu. J'ai fait connaissance avec la cousine de M. Duquesne, madame Salnoues, il n'y a pas d'amitié et de bonté qu'elle ne me fasse. Elle m'a promis de recommander le Chapitre à M. Duquesne à qui elle laissera, je pense, plus de trente mille livres de rente. C'est une dame d'un grand mérite et fort riche. Elle n'a des yeux que pour notre général. Enfin la grande attache qu'elle a pour lui rejaillit sur moi...."

25 février 1753: "M. de Chamousset (1), s'est absenté fort longtemps; il a fait deux voyages en Normandie; il s'y est marié, grâce à Dieu, dans le second. Nous

⁽¹⁾ Rapporteur dans le procès du Chapitre.

avons eu le malheur de perdre M. d'Héricourt qui est mort, cet automne, en six jours, et qui a emporté les regrets de tout le royaume. On avait recours à lui de toutes parts pour les graves affaires. Je ne puis vous dire toute la peine que j'en ai ressentie, puisque c'était mon point d'appui et qu'il aimait notre Chapitre, et prenait à cœur ses intérêts. C'est une perte presque irréparable pour nous ; il était au fait de notre affaire et la possédait mieux, que nous-mêmesJe vous envoie l'écrit de l'avocat de M. de Québec...il suit l'exemple du valet du diable, qui en fait plus qu'on ne lui en demande. Il s'efforce de dire que M. de Québec n'entend prendre aucune part à la contestation du Chapitre et du Séminaire, et il attaque cependant le fond du procès comme vous le voirez ; il me semble qu'il défend autant et mieux la cause du Séminaire que celle de M. l'Evêque." Dans la même lettre, M. de la Corne rappelle qu'il veut s'en retourner depuis trois ans sans pouvoir le faire, retardé qu'il a été par les MM. du Séminaire ; il s'ennuie à la mort. Il parle ensuite d'une consultation au sujet du cérémonial suivi dans la cathédrale de Québec et des exigences de l'Evêque. Il termine par Meaubec où il a passé trois mois pour se mettre au courant des affaires. "Mgr de Mirepoix n'est pas plus tendre que l'année dernière, je doute encore qu'il donne une pension au bonhomme (M. De L'Orme) ; pour moi je suis déterminé à ne plus rien lui demander."

7 mars 1753: "Monsieur et cher Papa (M. de Lavillangevin), Je vous écris avec un cœur navré de douleur; je viens de recevoir enfin la réponse des prêtres du Séminaire; elle est pire que la précédente, la vérité y est totalement déguisée, pleine de fourberies, de détours, sophismes les plus inouïs... j'en suis malade et depuis deux jours je n'en dors pas. J'ai le malheur de prendre trop à cœur le chagrin, je n'en puis avoir un plus accablant..." M. d'Héricourt ne sera pas rem-

placé, cela ne ferait que retarder le procès. M. Varlet peut maintenant travailler seul: "c'est un bon avocat, mais qu'il a d'affaires qui l'accablent! ce qui l'oblige à reculer toujours tant qu'il peut... je ne vous cache pas que je suis dans des inquiétudes mortelles... si j'avais été à même de le changer, je n'y aurais pas manqué, mais cela est trop difficile."

6 mai 1753:

"Je demande à ma famille de quoi faire quelques présents en peaux pour M. de Chamousset, une doublure d'habit, et un manchon pour la dame qu'il vient d'épouser, je sais qu'il a eu la délicatesse de ne vouloir pas me prier de lui faire venir 34 visons et 12 martes, on m'a dit qu'il attendait que le procès fût fini pour cela... Il saura que je les demande. Je demande en outre huit martes pour deux autres personnes... Ainsi si mes frères ne me font point de cadeau, ils prendront

sur mon canonicat ce que cela aura coûté."

Le 7 mai 1753, M. de la Corne écrit à ses confrères, qu'il a trouvé au Louvre et aux archives de la Marine des pièces très importantes pour le procès : " Mon avocat les regarde comme péremptoires et ne cesse de me faire des compliments sur mon heureuse découverte. Il assure ou que nos directeurs vont céder ou qu'ils vont se perdre et faire tort à la mémoire de leurs prédécesseurs. Il travaille actuellement à son mémoire.... Pour n'avoir rien à me reprocher, j'ai écrit à l'abbé de l'Isle-Dieu que je venais de découvrir des pièces qui ne feraient point honneur au Séminaire et qu'il ferait bien de leur conseiller de tenir la première parole qu'ils m'avaient donnée et n'ont pas tenue. Ainsi je n'ai plus rien à me reprocher vis-à-vis d'eux, lui ayant marqué que je ne pouvais me dispenser de les faire paraître comme étant très nécessaires à l'intelligence du procès... que d'ailleurs elles répondent par elles-mêmes aux écrits qu'ils nous ont signifiés et qui sont remplis de sophismes et de mensonges."

Le chanoine raconte ensuite son voyage à Maubec, où il a vu bien des négligences et une administration désastreuse. Il n'en accuse ni la bonne foi, ni l'honnêteté de M. de L'Orme, mais celui-ci aurait mis se confiance dans un gardien qui ne la méritait pas. Les bois ont été pillés par les Maîtres des Eaux et Forêts et par d'autres encore. Enfin il termine ainsi cette lettre de quinze grandes pages: "Vous ne trouverez pas extraordinaire, messieurs, que je vous prévienne de mon retour le printemps prochain, quelque chose qu'il arrive. Quand on supposerait même que le procès ne serait pas jugé, cela ne m'arrêterait pas, puisque l'affaire sera suffisamment instruite ou ne le sera jamais. partirai très certainement, vous pouvez tabler là-dessus... ainsi, messieurs, si Dieu me conserve, j'aurai le plaisir de vous revoir; cela ne sera pas pour moi une petite satisfaction, je vis dans l'espérance de cet heureux moment."

Le 13 mai 1753, il écrit au chanoine Gaillard: "J'ai tant écrit, couru, feuilleté dans les bureaux depuis six semaines, que j'en suis malade... j'ai une fluxion sur le côté droit de la tête avec un feu dans la poitrine qui me dévore: c'est le fruit de mes peines et des nuits que j'ai passées à travailler, cela m'a brûlé le sang.... Que j'aurais été sage, mon frère, si je n'avais pas accepté votre députation; je ne puis vous exprimer tout ce qui se passe en moi et la peine où je suis dans mon exil; car je me regarde comme un vrai exilé, hors de sa patrie malgré lui; aussi il ne faut pas moins que les intérêts de notre pauvre Chapitre et ceux des enfants de notre nation pour m'y retenir."

Le pauvre délégué n'était pas au bout de ses tribulations et de ses épreuves. Le 30 mai, il apprend que M. de Chamousset, le rapporteur de la cause, est tombé dangereusement malade de la petite vérole; dans le même temps son secrétaire souffre d'une pleurésie; luimême, M. de la Corne, a été malade durant dix jours

et on l'a saigné, purgé, etc.

Le 2 juin, M. de Chamousset est mort; il faut un nouveau rapporteur et, par chance, il est nommé presque tout de suite par la Cour. Ce sera M. de Boullongnes (ou Boulogne). A cette date, M. de la Corne logeait à l'Hôtel du St-Esprit, rue Platiève, quartier St-Eustache, vis-à-vis l'Hôtel de Brullion. Ces correspondants étaient, après le Chapitre: le Gouverneur, l'Intendant, l'Evêque, MM. de Lavillangevin, de Tonnancour et Gaillard. Mais impossible de tout reproduire. Il sera peut-être plus intéressant de lire ce qu'écrivait, la même année 1753 et sur le même sujet, l'abbé de l'Isle-Dieu à Mgr de Pontbriand.

3 mars. "L'affaire du Chapitre et du Séminaire n'est point encore jugée. Le député du premier se plaint amèrement, et même au ministre, que le séminaire ne

produit point. Effectivement cela est ridicule."

31 mai : "Il ne s'agit dans cette lettre de votre affaire vis-à-vis de votre Séminaire et de son indépendance prétendue. Il me paraît que ces messieurs l'exercent ici comme à Québec et qu'ils sont aujourd'hui dans le même système, qui aboutit à dire que si vous changez la moindre chose à la forme de leur gouvernement, vous n'avez qu'à reprendre votre prétendu séminaire... Vous avez sans doute reçu la réponse de MM. ... du Séminaire de Paris... et vu leur dernière résolution sur le gouvernement de votre séminaire : dès que, disent-ils hautement, vous y voudrez changer quelque chose, ils vous le remettront, et se retireront, faisant entendre qu'ils ne trouveront personne qui veuille y aller à d'autres conditions. Ils imaginent même que vous n'en trouverez pas vous-même, et je suis bien sûr du contraire, car MM. du Saint-Esprit le prendront volontiers, en leur désignant par : pour chaque prêtre une petite pension pour leur vestiaire et entretien.

"Si vous prenez ce party, Monseigneur, il faudra vous adresser directement au Roy par M. Rouillé... Mais si vous prenez ce party, il faudra en prévenir bien nettement et bien clairement M. l'abbé de Pontbriand qui est entièrement persuadé que vous ne sauriez vous passer des MM. du Séminaire des Missions Etrangères et qui le dit hautement... Notre pauvre maison est bien mal gouvernée présentement. C'est M. de Lalanne qui est supérieur. Tout cela va comme il peut. On dit ici que M. du fau et M. de Burgurieux se retirent à

Aire et qu'ils y ont acheté une maison..."

L'année 1754 ne devait pas être plus agréable que les précédentes, au pauvre délégué du Chapitre et ses épreuves étaient loin d'être terminées. D'abord il apprend - on l'a vu plus haut - la mort de M. de Lavilllangevin; ensuite, comme ce n'est plus le Roi qui va juger la cause dont il est chargé, mais les commissaires, il faut changer bien des choses à la requête et ne plus parler de la réforme du Séminaire dont ces messieurs ne voudront certainement pas s'occuper. De plus M. Varlet, l'avocat du Chapitre, n'avance à rien, il est trop surchargé d'ouvrage, son plaidoyer est incomplet, etc. Bref, M. de la Corne est forcé d'en prendre un autre sans toutefois congédier le premier. Enfin il lui faut instruire M. de Boulogne, successeur de M. de Chamousset et le faire travailler : "Mon nouveau rapporteur a été fort longtemps à se mettre au fait de notre affaire, il ne la sait même que très imparfaitement, ayant plusieurs procès à rapporter lorsqu'on l'a chargé du nôtre. Enfin, dans le voyage de Compiègne, il me promit de travailler à notre rapport sous quinze jours, sitôt son retour à Paris. Il me dit de demander à M. de Pompone le premier bureau qui se tiendrait à l'issue du voyage de Compiègne. Il s'intéressa même avec M. Rouillé auprès de M. de Pompone qui me le promit bien gracieusement et sans difficulté. Boulogne avait promis d'être prêt; mais toutes mes espérances furent anéanties quelque temps après, par la création d'une Chambre des relations pour suppléer au Parlement exilé... afin de juger les criminels

dont les prisons étaient si remplies que la maladie s'était mise parmi ces malheureux. Mon rapporteur fut d'abord pris avec nos conseillers pour faire des juges de cette chambre. Je le fus trouver: il me dit qu'il était bien mortifié, mais qu'il ne pouvait travailler à notre affaire qu'à la Toussaint (six mois!), ce qui m'a fait prendre le parti d'aller dans notre abbaye, pour laquelle je ne suis cependant parti qu'au mois d'octobre et après avoir fini de lire tous les papiers que j'avais

découvert au vieux Louvre.

"Après la St-Martin, il a plu au roy de créer une nouvelle Chambre qu'on nomme Royale, pour laquelle on a encore pris mon rapporteur et nos juges. Je ne vous parlerai pas, Messieurs, de toutes les brouilles qu'il y a eu pendant tout ce temps pour les affaires de la résistance du Châtelet à ne pas reconnaître les Chambres, à refuser d'enregistrer les lettres de jussion...ce qu'il y a de certain, c'est que tous ces trains et tracasseries ont occupé totalement nos juges et mon rapporteur et même les ministres; en sorte que toutes les affaires ont été suspendues. Mille autres

que nous ont eu le même sort.

"J'avais oublié de vous dire qu'avant le voyage de Compiègne, messieurs nos commissaires s'étaient assemblés au sujet de notre affaire, et ayant connu par l'arrêt qu'ils n'avaient que leur avis à donner, ils résolurent de n'en rien faire ni de s'en mêler, à moins qu'on ne leur donnât le pouvoir de nous juger souverainement; à quoi M. Rouillé a volontiers consenti; mais nous sommes encore à avoir l'arrêt qui les établit juges en dernier ressort. Il est dressé depuis plus de quatre mois, il n'est question que de le faire signer au chancelier et au ministre, y faire apposer le sceau, et je n'ai pas pu encore en venir à bout. J'ai cependant fait plus de cent visites à mon rapporteur, j'ai été à Versailles. Oui, messieurs, il n'y a que moi qui puisse sentir ce qui en est et combien il est malheureux pour

moi d'être tombé dans des circonstances si fâcheuses. Cependant il est enfin expédié d'hier à ce que m'a dit M. de Boulogne, il doit le donner à son secrétaire... MM. du Séminaire n'ont pas manqué de profiter de ces contretemps pour différer une réplique qu'ils devaient faire sous 15 jours pour tout délai; car j'avais obtenu cette grâce de feu M. Chamousset... Enfin ils viennent de répondre au bout de dix mois. Ils m'ont signifié un écrit contenant environ 15 pages et ils ne disent pas 4 lignes de suite sans m'accabler d'injures... J'espère que mon mémoire sera fini sous 3 semaines au plus tard, il contiendra une réponse à tous les écrits du Séminaire, fera voir la contradiction, développera les mensonges et sophismes, etc. Il serait déjà fait, mais j'ai eu la douleur de voir mon nouvel avocat tomber malade huit jours après qu'il a eu commencé à travailler pour moi. En faut-il davantage pour prouver combien je suis traversé?" Le chanoine dit qu'il a trouvé au Louvre deux liasses de papiers touchant le Chapitre et l'Eglise de Québec, il a été près d'un mois à les lire. Il a trouvé entre autres deux conclusions du procureur général M. Lefebvre, de 1722 au 1723, en faveur du Chapitre contre le Séminaire... "Vous verrez, messieurs comment M. Lefebvre traite le Séminaire dans ses conclusions et comme il les développe avec netteté. Il fallait que cet homme eût grand esprit; aussi a-t-il passé pour un des grands génies de son temps... Il fallait qu'il eût deviné une partie de ce qui se passait en Canada touchant la manœuvre de nos directeurs.

"Je travaille sans relâche... je ne néglige rien pour me mettre en état de partir cette année. Dieu veuille que je ne sois pas trompé! car il serait cruel de rester encore une année, je ne sais pas ce que je deviendrais... je ne sais plus pour ainsi dire ce que j'écris. Depuis hier huit heures, je n'ai pas cessé et il est sept heures du matin. J'ai encore plusieurs lettres à faire avant que de cacheter et l'heure de la poste arrive...."

M. De L'Orme qui, à cette date, avait conservé tous ses pouvoirs, ne manquait pas, chaque année, d'adresser au Chapitre un rapport de toutes les affaires et de donner, au besoin, à ses confrères, d'excellents avis. Toutes ses lettres sont écrites avec un grand soin, ce que l'on ne peut trouver dans celles de son collègue de la Corne. Il écrit le 1er mai 1754 : " Quoique vous me paraissiez, messieurs, prévenus en ma faveur, j'ai cependant cru qu'il ne convenait pas de marquer à un homme chargé depuis tant d'années de la gestion de vos affaires, que votre abbaye était au pillage, qu'on lui eût fait accroire tant que l'on voulait, que tout était dans l'indigence; pareils discours ne doivent pas être gracieux. J'y ai suffisamment répondu l'année dernière, ainsi je n'en parle plus et ne vous en veux pas plus de mal... Les relations que l'on nous a faites ici de l'état où se trouve notre pays nous donne lieu de craindre qu'il ne s'en relève jamais, à moins que la prudence des nouveaux gouverneur et intendant n'y apporte remède (1); c'est ce que nous devons espérer. Je me suis conformé à ce que vous m'avez marqué... au sujet de nos prébendes qui ne se sont montées, cette année, pour les dignités qu'à la somme de 770 livres.

"A l'égard de vos lettres de change que vous avez tirées sur moi, je les ai acquittées à leur échéance très exactement, mais avec beaucoup de peine, n'ayant pas les fonds nécessaires. J'ai été obligé d'emprunter sans intérêt; j'ai trouvé un ami qui a bien voulu me faire ce plaisir. Vous nous exposez à des protêts en ne suivant pas ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer; je vous ai écrit positivement de ne tirer sur moi que 2000 frs, vous en tirez 3000. Vous me permettrez de vous dire que cela n'est pas raisonnable..." Voici maintenant et dans la même lettre la petite leçon que M. De L'Orme va donner aux chanoines pour les récom-

⁽¹⁾ Vaudreuil et Bigot.

penser des critiques qu'ils ont faites sur son administration : " Nous avons recu, M. de la Corne et moi, tous les titres et papiers que vous nous avez envoyés. Votre requête est immense et vos écritures sans fin. Cet ouvrage a dû vous donner bien de l'occupation et du travail (1). J'ai tout lu et examiné : il y a bien des choses qui seront très utiles pour la réussite de notre procès, il y a aussi des répétitions de quantité de faits exposés dans votre première requête en commençant le procès, que vous auriez pu vous dispenser de faire ; c'eût été un travail de moins pour vous, attendu que nous en étions déjà instruits. Vos conclusions sont en grand nombre; je doute qu'elles nous soient accordées. quoique dans le fond elles paraissent assez justes. Nous ferons usage de tous vos écrits du mieux que nous pourrons. Nous avons un avocat qui travaille à un mémoire que nous voulons faire imprimer, qui fera valoir tous nos titres et nos moyens; il sera coûteux. en ce qu'il fait un détail de notre cause depuis l'établissement de l'Eglise du Canada jusqu'à présent et cela date par date, tous faits suivis, et sans invectives contre ces messieurs : c'est ce que l'on vous reproche dans votre dernière requête que vous avez fait signifier à MM. du Séminaire de Québec; les invectives et les injures dans un procès font souvent tort à une bonne cause. Il est triste pour notre Chapitre que rien ne se termine. Depuis quatre ans que cette affaire est commencée, nous avons eu tous les malheurs du monde..."

(à suivre)

Mer HENRI TÊTU

⁽¹⁾ D'après les documents que j'ai sous les yeux, il est sûr que les chanoines, et en particulier M. de Lavillangevin, avaient fait un travail de géants.

NOMS PROPRES AU CANADA-FRANÇAIS

Transformations de noms propres, établies par les signatures autographes ou par les écrits de contemporains où ils sont mentionnés.

(Suite)

HERVÉ (Gabriel) décédé à Ste Famille en 1675, signait "Hervet". Sébastien, son fils, qui se marie à Québec, en 1689, signait aussi de même.

HILAREST (Moïse) qui se marie à Québec en 1667, signe "hillerest" et "hillaret".

HOURÉ et AURÉ (Réné) mort à Champlain en 1706, signait "Réné houray".

HOUSSARD (Claude) mort à Batiscan en 1689, est appelé "Claude Houssard dit le petit Claude" en 1649.

HOUSSYE (Jean) dit Bellerose, à Québec en 1671, est un Irlandais et signe "John Hussey" en 1669. Plus tard il signa "Jean Hussy".

HUARD (Jean), à Québec en 1670, signait "Jean huart".

HUARD (François) à Champlain en 1684, portait le surnom de "Laliberté".

HUAULT (Charles) de Montmagny, second gouverneur de la Nouvelle France, signait "C. H. De Montmagny" et aussi quelquefois : "Huault De Montmagny".

HUBERT (Nicolas) dit Lacroix, qui meurt à Montréal en 1687, est à Beaupré en 1662, et signe "N: Colas hubert".

HUBERT (Jacques) à Boucherville en 1689, portait le surnom de "Parisien".

- HUBLÉE (Pierre) à St-Michel en 1694, portait quelquefois le surnom de "Malouin" du pays d'où il venait.
- HUBOU (Mathieu) Des Longchamps, à Québec en 1649, signe ; "hubout". Son fils Nicolas, né en 1662, porta le surnom de "Dervé" et signe de ce nom en 1684. Son autre fils Jean-Baptiste signe "Jean De Lonchamps" sur son contrat de mariage en 1688. C'est ce dernier nom qui a persisté.
- HUDON (Pierre) dit Beaulieu, à l'Île d'Orléans en 1661, signe "pierre houdon". Ce doit être le même qui épouse Marie Gobeil en 1676.
- HENAU (Pierre), qui épouse Cath. Beauchamp en 1686, portait le surnom de "Deschamps" et signait "Henault".
- HUOT (Nicolas) dit St-Laurent, à Québec en 1662, signait "huot St Laurens" d'une belle écriture. A aussi signé "huot" tout court. Il est souvent appelé "Laurent huot St Laurent" dans les actes de son temps.
- HUQUERRE (François) à Trois-Rivières en 1679, portait le surnom de "La Rejouissance" et signait d'une bonne écriture "Huguerre" et non Huquerre comme Tanguay l'écrit.
- JACOTI (Jean) dit Beausoleil, à Québec en 1697, signe "Jean Jacoty". Dans la suite il signait "Beausoleil".
- JANEAU (Etienne) qui épouse Catherine Perrot en 1694, portait le surnom de "Deslauriers" et signait "E. Janneau".
- JANOT (Marin) dit Lachapelle, signait "Jannot" en 1654.
- JANSON (Pierre) dit la Palme, à Québec, en 1688, signe : "Jeanson", puis vers 1695, on le voit signer "Lapalme".

JAROSON (Mathieu) à Québec en 1674, signe "Jarrosson".

JARRET (François) de Verchères, signe "Le Chevalier verchere" en 1673; mais le plus souvent signait "Verchère" tout court.

JEAN (Jean) dit Denis, qui se marie vers 1671, ne signait pas. Fut connu sous ses deux noms; mais porta plutôt celui de "Denis". Son fils Joseph signait "Joseph Denis".

JEAN (Jean) dit la Tour, signe à Québec en 1673

"J. De Latour".

JENOZEAU (Michel) praticien, notaire et huissier à la Rivière Ouelle en 1700 signait: "Jenouzeau".

JENVRIN (Nicolas) Dufresne, à Québec en 1689, signe quelquefois "N. Jenvrin Dufresne", d'autres fois "N. Jenvrin-Desjardins".

JÉRÉMIE (Noël) de la Montagne, à Québec en 1659, signait "N. Jeremie" et quelquefois "N. Jeremie Lamontagne". Son fils Louis, récollet, porta le surnom de "Didace".

JINCHEREAU (Louis) à Ste-Famille en 1673, ne signe pas que je sache; mais son fils Guillaume signe "Degenchereaux" en 1720. Son autre fils Jean-Baptiste signe "Jean Gincheriaux" en 1697.

JOBIN ou JOLIN (Jean) à l'Ile d'Orléans en 1690, marie sous le nom de "Jollin". Il ne signe pas.

JODOUIN (Claude) à Montréal en 1666, signe "Claude Jaudoüin".

JOLLIET (Jean) à Québec en 1639, signe "Jehan Jollyet", en 1644. Son fils Louis, le découvreur du Mississipi, signait "Jolliet".

JORIAN (André) tonnelier, à Québec en 1687, signe "André Jorrian".

JOUBERT (Jean) à Québec en 1669, signe "Jean Jouber". Jacques Joubert, le suivant, signe : "Jacques Jourber" en 1689.

- JOYAN (Julien) dit D'olonne, à Québec en 1684, signe "Jullien Joyau" et non "Joyau".
- JUCHEREAU (François) fils de Nicolas II né en 1670, portait le surnom et signait: "DeVaulazar" en 1693. Son frère Joseph porta celui de "Sieur des Aulnets".
- JULIEN (Jacques) qui épouse Anne Labrecque vers 1685, portait le surnom de "Dragon".
- JUTRAS (Pierre) à Québec en 1707, signe "Lapierotière" et non "Laperottière".
- LABAT (Mathieu) à Québec en 1653, portait quelquefois le surnom de "lebour".
- LABBÉ (Jean) qui épouse Marie Anne Failly, portait le surnom de "Villeneuve".
- LABERGE (Robert) au Château-Richer en 1663, signe "laberge" et quelquefois "Broebe laberge". Sa femme signait "Gosse".
- LABERNADE (François) maître d'école à Champlain en 1682, signe "F. Labernarde", et porte le surnom de "Laprairie".
- LABROSSE (Jean) dit Latulippe, soldat de Dumesny en 1698, est à Ste-Anne en 1687, et signe "Labrousse".
- LACHAINE (Pierre), que Tanguay fait marier avec Marie Anne Alain, portait le surnom de "Jolicœur". Je crois que sa femme était la fille de Philippe Hulin.
- LACHAISE (Louis) qui se marie en 1667, signait "Louis de Laches".
- La COUDRAY (Jean-Baptiste) dit Tourangeau, à Québec en 1696, signe quelquefois "tourangeau" et quelquefois "Lacoudray".
- LAFOREST (Pierre) à Ste-Anne en 1679, portait le surnom de "Labranche".

LAISNÉ (Bernard) qui se marie à Québec vers 1680. porte le surnom de "Laliberté".

LAMARRE (Henry) dit Belle isle, à Québec en 1690, signe "Lamarre dit belile" à son contrat de mariage. Dans la suite il signa toujours "Henry Bel Isle".

LAMBERT (Aubin) à Québec en 1670, portait le sur-

nom de "Champagne".

LAMBERT (Eustache fils d'Eustache) qui épouse Marie Vannek, signait "E. L. Dumont" en 1684. Son frère Gabriel ainsi que Louis Joseph fils de Louis Joseph, portaient le surnom de "Ste Marie".

LAMOUREUX (Pierre) qui épouse une sauvagesse vers 1670, portait le surnom de "St Germain" et signait "Plamoureux".

L'ANCONGNIER (Pierre) à Québec en 1668, portait le surnom de "Lacroix". Sa femme signe "Liardin".

LANDRON (Etienne) à Québec en 1667. Il signe "Landeron". Son fils Louis est appelé "Sieur de Dombourg" en 1703.

LANGEAC (Vincent De) qui meurt à Batiscan en 1712, portait le surnom de "Lavigne".

LANGELIER (Sébastien) à Québec en 1665, signait "bastien Langellier".

LANGERON (Joseph) lors de son contrat de mariage en 1691, est mentionné comme venant de la Turquie et ne signe pas.

LANGLOIS (Noel), pilote à Québec en 1634, signait

simplement "N".

LANGLOIS (Jean fils de Noel) qui épouse Marie Cadieu, portait le surnom de "St Jean".

LANIEL (Julien) à Batiscan en 1689, porta le surnom de "Desroziers" et signait "Lagnel".

LAQUERRE (Jean) qui avait épousé Marie Croisette, portait le surnom de "Rencontre" et le notaire

- Michel Roy de Ste Anne le nomme toujours " Latierre ".
- LARCHEVÊQUE (Jacques), qui épouse Madeleine Le Guay en 1669, portait le surnom de "Sieur de la Promenade".
- LARCHEVEQUE (Henry) à Québec en 1678, est quelquefois nommé "François".
- LARCHEVEQUE (Jean) qui se marie à Québec en 1683, portait le surnom de "Grandpré".
- LAROCHE (Michel) dit Fontaine, qui épouse Marie Anne Bisson en 1688, signe "Michel François Delaroche" à son contrat de mariage.
- LA RUE (Jacques) quelquefois "De la Raue", venu au Canada marié avec Anne Fossé, signait "Jacques de la Roe". Sa femme signait d'un cœur transpercé de deux flèches, précédant son nom "anne fosse", Leur fils François signait: "françois delareau".
- LAURENT (Jean) à Québec en 1680, portait le surnom de "Lebasque" en 1694. Porta aussi le surnom de "Lorty". C'est de fait l'ancêtre des Lortie de Québec et Beauport. Il ne signe pas.
- LAUZET (Jean), à Ste-Famille en 1669, portait le surnom de "Matas" en 1695.
- LAUZON (Gilles) à Montréal en 1656, signe "Gilles Lauson".
- LAVALLÉE (Pierre) chirurgien à Beauport en 1667, signait "p. lavallé" en 1664.
- LE BŒUF (Pierre) dit Boutet, à Montréal en 1695, signait "pierre lebeuf".
- LEBLANC (Nicolas) qui épouse Madeleine Dutault en 1664, porta le surnom de "Labrie".
- LE BOESME (Antoine) à Québec en 1657, avait un surnom que nous croyons être "Lesné" ou "Lalime."
- LE BOULANGER (Pierre) sieur de St-Pierre, à Québec en 1677, signait "p. leboulanger," mais était

généralement connu sous le nom de "Mr de St-Pierre."

LEBRUN (Noel) dit Carrière, à Québec en 1697, signe "Noel brem."

LECLERC dit l'Escuier, pâtissier, à Québec en 1667, signait "Denis Lecclerc" à son contrat de mariage.

LECOMPTE (Aimé) tailleur à Montréal avant 1674, signait "Ayme Conte."

LECOMTE (Jean) qui épouse Marie Lelat en 1681, signe "Jean Leconte" en 1674.

LECOMPTE (Adrien) dit Cassin, à Québec en 1679, semble plutôt avoir porté le surnom de "Lafaye." Son fils Adrien porta aussi le même surnom en 1704.

LE COMPTE (Samuel) chirurgien en 1696, signait "S. Leconte". Jean Lecompte, cocher de l'Intendant en 1698, signait aussi : "Leconte".

LECOUTI (Laurent) dit Leveillé. Fut marié vers 1698, sous le nom de "Leguettier".

LEDOUX (Pierre) dit Latreille, fut marié à Québec en 1668, sous le nom de "Douce". Ne sait signer.

LEFEBURE (Louis) dit Battanville, qui épouse Suzanne Debure vers 1660, signait "Battenville". C'est le même qui épouse Françoise Trut en 1683.

LEFEBURE (Simon), qui se marie à Québec en 1667, portait le surnom de "hanger". A signé de bien des manières. "Simon Lefebure"—"Simon Lefebure dit Anger"—Simon Lefebure Angés", et quelquefois "Anges" tout court. C'est là l'ancêtre des Angers. Son fils François porta le surnom de "de Belleau" en 1704.

LEFEBVRE (Jean) qui épouse Marie Savard à Québec, en 1675, porta quelquefois le surnom de "Champagne" avant de se marier.

LEFEBVRE (Michel) qui se marie à Champlain en 1683, signait "Lasizeris", en 1706.

- LEFEBVRE (Louis) qui épouse Claire-Françoise Trut en 1683, est le même que Louis I qui épouse Suzanne De Bure, vers 1660. Il signe "Battenville".
- LEFEBVRE (Jean) qui épouse Marie Crête en 1685, portait le surnom de "Sieur du Chasteau", en 1684.
- LEFEBVRE (François) sieur Duplessis-Faber, à Champlain en 1689, signait: "f. Lefebure Duplessy faber".
- LEFEBVRE (Louis) fils de Simon I, signait "Louis Le febure dit Angé".
- LE FOURNIER (Jules) sieur du Vivier, qui se marie à Montréal, en 1694, signait "Devivier".
- LEFRANÇOIS (Joseph) qui se marie à Ste-Anne en 1698, décéde capitaine du port de Rochefort, en France, en 1706. Il portait le surnom de "sieur de St-Michel" et était chevalier de St Louis.
- LE GANTIER (François) qui se marie à Montréal en 1689, signait "Derané".
- LEGARDEUR (Augustin, fils de J.-B. III et non Charles II) passa une bonne partie de sa vie au Labrador et signait "Courtemanche".
- LEGENDRE (Antoine) qui se marie à Beauport en 1690, portait le surnom de "Belair" et signe "Legendre de Belhair" en 1693.
- LEGER (Jean) de la Grange, à Champlain en 1700, avait épousé Louise Fauvel en 1691. Il signait "J. Lagrange Leger".
- LE GOUES (Louis-Joseph) à Québec en 1694, signait "Le Chr Degrays". Son frère Claude-Charles signait "De Merville", en 1699.
- LE GAY (Jean-Jérôme), à Montréal en 1685, portait le surnom de "Beaulieu" en 1689. Son fils du même nom que lui, signait "Le Gay D Beaulieux" en 1710.
- LEHAIT (Pierre) qui meurt à Québec en 1697, signait "Lehec de Beaulieu".

- LE JAMBLE (Pierre) qui se marie en 1692, portait le surnom de "La madeleine", en 1684.
- LELAT (Pierre), qui se marie en 1662, signe "P. Lat" au Cap de la Madeleine en 1674. En 1670 il signe "piere le lat". On écrivait généralement "Lelac" dans les actes.
- LE MAISTRE (François), à Trois-Rivières en 1683, signait "Lamorille" et était mieux connu sous ce dernier nom seulement.
- LEMAITRE (Charles) qui se marie en 1689, portait le surnom de "Augé" et signait lui-même "Augé" en 1701.
- LEMAISTRE (Jean) de Longée, qui se marie à Montréal en 1696, était toujours appelé: "Lemaistre", quoiqu'il signat "La Longée".
- LE MARCHAND (Constant) de Lignery, à Montréal en 1691, signait simplement "Des ligneri".
- LEMARIÉ (Thomas). Ce nom était plutôt "Marié"; mais personne des anciens ne signait. Ce Thomas fut lui-même marié sous le nom de "Marié".
- LE MARQUIS (Charles) à Québec en 1673, signait "Marquis".
- LEMAY (Michel) à Trois-Rivières en 1659, ne savait pas signer. Il portait le surnom de "Poudrier". Rageot le mentionne comme suit: "Michel Lemé dit le poudrier". Joseph Lemay son fils porte le surnom de "sieur Delorme" lors de son contrat de mariage, en 1686.
- LEMIEUX (Pierre) qui se marie à Québec en 1647, alors habitant de Beaupré, signe bien "P. Lemieulx". Gabriel et Guillaume étaient ses frères et signaient comme de nos jours: "Lemieux".
- LEMOYNE (Charles) qui se marie à Montréal en 1654, signait comme Tanguay l'écrit: "C Lemoyne"; mais il n'en fut pas de même pour ses enfants qui

signèrent presque tous d'un surnom. Charles porta celui de Longueuil et signait de même. François d'abord et Jean-Baptiste ensuite, portèrent celui de "Bienville".-Louis et Antoine portèrent celui de Chateauguay ".—Jacques porta celui de " Ste Hélène ".- Paul porta celui de Maricour et signait "Lemoine de Maricour".—Pierre fut le célèbre d'Iberville, et signe " Le Moyne D'Iberville".-Joseph, qui alla vivre en France, fut Capitaine de Vaisseau du Roy et Gouverneur de Rochefort, et signait: "Serigny".

LEMOYNE (Pierre) qui épouse Catherine Mignot, à Québec, en 1673, portait le surnom de "Lavallée" et signe: "Pierre Lemoyne dit Lavallée", en 1692.

LENEUF (Michel, fils de Jacques) sieur de la Vallière et Beaubassin, signait quelquefois: "Delavallière" et d'autres fois "M. Leneuf de la vallière". Son fils Jean-Baptiste porta le surnom de "Sieur de Canceaux". Son autre fils, Alexandre, signait "De Beaubassin".

LE NOIR (François) dit Rolland, à Montréal en 1673. signait "françois Noir Rolland". Gravier (Dec. et étab. de Cavalier de la Salle), croit que ce personnage est le même que François Plet, que La Salle dit être son cousin et qu'il désigne pour son légataire universel, en 1682.

LE NORMAND (Jean) qui se marie à Québec, en 1656 signait "Jean nor man" en 1685. Son fils Charles signe "Normand" en 1691.

LEPAGE (Barthelemy) qui se marie à Québec en 1696, demeurait ordinairement en Acadie, et signait :

" Lepache ".

LE PAILLEUR (Michel) qui se marie à Batiscan en 1688, signe " Lepallieur Laferté " en 1687. Il signa tous les actes de son greffe de notaire du seul nom de "Le Pallieur". Son fils, François, marchand à Montréal en 1722, signait : "F. Pallieur".

LE PARC (Louis) ouvrier en fer-blanc, à Québec en 1669, signait "Le Parcq".

LE PELÉ (Pierre) dit Lahaie, qui épouse Catherine Dodier vers 1651, signait: "pierre Lepelé dit Lahè".

LEPELLÉE (Jean) sieur Desmarest, qui épouse Jeanne Isabel vers 1667, signait "Jean Lepellé dict Desmares", en 1706.

LEPICQ (Jean) à Québec en 1669, signait: "Jean Lepic", en 1673.

LE PREVOST (Jacques) à Québec en 1669, signe : "Jacques Prevost".

LEREAU (Simon), à Québec en 1655, ne signe pas; mais je le vois généralement désigné sous le nom de "Levreau". C'est ainsi qu'il est nommé dans son contrat de mariage en 1655. Ce nom est devenu: "Lheureux" par la suite. Son fils Pierre est déjà ainsi nommé dans son contrat de mariage en 1689.

LETELLIER (Etienne) qui se marie à Québec en 1661, signait "Tellier".

LETELLIER (Jean) qui se marie à Boucherville en 1677, portait le surnom de "Lafortune".

LETELLIER (François) qui épouse Anne Pagé en 1691, ne signe pas; mais son nom est écrit "Tellier" à son contrat de mariage.

LETOURNEAU (David) meunier, qui était en ce pays vers 1638, signait assez bien "D lestourneau" avec paraphe. Le nom de sa femme était "Baril".

LESTOURNEAU (Jean, fils de David I) qui épouse Anne Françoise Dufresne en 1673, paraît avoir été un homme instruit. Il écrivait très bien et signait: "J. Letourneaux". Philippe, son frère, signait machinalement "Estournoure".

LEVASSEUR (Laurent, fils de Jean I) qui épouse Marie Marchand en 1670, ne paraît pas signer luimême; mais deux de ses enfants, Louis et Marie Françoise signent, le premier : "Louis levavaseur" et le second : "marie f. va vaseur", en 1719.

LÉVEQUE (Robert) charpentier, à la Rivière Ouelle, vers 1070, signait "Robert Levesque".

LIMOUSIN (Hilaire) à Québec en 1671, signait "hillair Limousen" et portait aussi le surnom de "sieur de Beaufort".

LIZOT (GUILLAUME), à Québec en 1670, signe "Lissot" en 1669. A son contrat de mariage il signe "Liszot",

LOPPEZ (Emmanuel) à Québec en 1667 ne sait pas signer. On écrit son nom "Lobs" à son contrat de mariage.

LOQUET (François) dit Dupont, à Ste-Anne du Nord en 1693, signait "Dupont".

LORET (François) qui meurt à Québec en 1652, portait le surnom de "Terol", et signait ainsi.

LORIOT (Jean) qui meurt à la Pointe aux Trembles en 1706, est appelé "Auriot" à son contrat de mariage en 1670.

LORY (François) qui se marie à Québec en 1670 signe "Lorit" à son contrat de mariage. En 1667 il signe "Lorry". En 1678: "françois lory".

LOUBAT (Jean) à Québec en 1669, portait le surnom de "Xaintonge".

LOUBIA (Arnoul) de Broisle, du régiment de Carignan, signait "Laubia" en 1668.

LOUP (André) qui épouse Marie Staims à Québec en 1687, portait le surnom de "Polonais", et signe "Christiany Wolf". C'est là un exemple des noms étrangers accommodés à la française.

LOUVARD (Michel) venu à Montréal vers 1653, portait le surnom de "Desjardins".

LOYER (Jacques) de la Tour, à Québec en 1653, signe "Latour Loyer".

- LUCAS (François) dit Dontigny, qui se marie à Champlain en 1695, est quelquefois appelé "François Lucas de Montigny dit Marchand" et signe "f. Lucas".
- LUMINEAU (Jean) à Montréal en 1689, ne signe pas. On le désigne généralement sous le nom de "Lumina".
- LUSSEAU (Pierre) qui se marie à Montréal en 1687, portait le surnom de "Desruisseaux" et signait "P. Lussaud".
- MACARD (Nicolas) dit Champagne, à Québec en 1646, signait "Maquart", en 1638. Charles, son fils, signait "Macart" en 1704.
- MACÉ (Martin) à Québec en 1666, signe "Ma Massé". Avait épousé Jeanne DeCors.
- MADOU (Jean Henry) qui se marie à Québec en 1687, est appelé "Harry" à son contrat de mariage. Ailleurs, je le vois appelé "Jean Henry dit le Flamand".
- MAGNAN (François Le) qui se marie à Ste-Famille en 1669, signait "françois Lemeignan".
- MAHEU (Jacques) qui épouse Anne Convent à Québec, en 1639, signe "J Maheust".
- MAHEU (Réné) qui épouse Marguerite Corriveau en 1648, signait " Maheut ".
- MAHEU (Zacharie) dit Point du jour, signait "Z. Maheust".
- MAHEU (Pierre) qui se marie à Québec en 1659, porte le surnom de "Deshasards". Il signe "P. Maheux".
- MAHEU (Jean) fils de Jacques I, qui épouse la veuve de Réné Maheu en 1663, portait le surnom de "Clermont" et signait : "Jean Maheust".

(A suivre)

PHILÉAS GAGNON

RÉPONSE

Les mineurs Forster (III, VIII, 347). — Nous lisons dans le Cours d'histoire du Canada de M. l'abbé

Ferland (vol. II, p. 449):

"Les sieurs Forster, père et fils, mineurs allemands, que le roi, en 1739, avait envoyés à Québec, sur la demande de M. Hocquart, firent un rapport sur les mines du Canada. Au lac Supérieur, ils avaient trouvé plusieurs mines de cuivre, au lac Nipissingue, ils avaient vu cinq ou six filons magnifiques du même métal; ils avaient aussi reconnu l'existence du cuivre à la Roche-Capitaine et aux Chaudières, sur la rivière des Outaouais. A la baie Saint-Paul, ils signalèrent six belles veines de plomb et d'argent. Ainsi, de tous les côtés, se présentaient des richesses minérales qui promettaient au Canada un avenir assez brillant."

M. Bibaud nous apprend, dans ses Annales bibliographiques (p. 7) que l'intendant Hocquart chargea le chevalier Denis de la Ronde de tenir un journal des observations scientifiques des mineurs Forster, père et

fils.

Dans la Correspondance générale des gouverneurs de la Nouvelle-France (vol. 74, folios 95, 96, 97), nous trouvons une "Relation faite par Jean-Adam Forster, père et fils, au sujet des mines du Canada."

Cette relation, croyons-nous, n'a jamais été publiée.

Nous la donnons ici :

"1º Ils ont été à la Rivière de Tonaqua pour visiter la riche mine de cuivre dont on avait envoyé des échantillons, mais ils n'y ont trouvé qu'un morceau de Roc de la pareille mine qui pouvoit véritablement contenir un millier de livres pesant de ce cuivre, hors cela, il ne leur a paru absolument qu'un indice qui peut dénotter à cette place aucune mine, mais en rebroussant vers

le lac Supérieur à une lieue et demie de là, ils ont trouvé une veine ou un filon d'où pouvait estre sorti ce morceau, d'autant que ce filon contient un peu de cuivre tout pur dans la matrice dont on en a coupé et envoyé autant qu'on a pu, n'ayant pas eu les outils nécessaire.

"L'on ne peut voir une plus belle apparence de mine et il est certain que si l'on y voulait faire des établissements et y employer de l'argent qu'on en pourroit

espérer un grand produit en cuivre.

"2º A la rivière à l'Orinial d'où il y a cinq lieues à traverser de l'endroit premier ils y ont trouvé une très belle apparence de mine d'ardoises, où par lizières il y a cinq couches, l'une sur l'autre, et bien des marques de mine de cuivre et les épreuves qu'on en a envoyé à Votre Grandeur, pourront par les essais qu'on fera faire justifier si cela est bon ou non.

" Dans la même place il se trouve une mine ou filon de mine où l'on a pu reconnaître du cuivre dans la

matrice et qui dénotte une grande espérance.

"3º A la rivière Noire, à neuf lieues de là, sur la même ligne, il s'est trouvé une belle mine de pareille ardoise, cuivreuse, d'une couche seulement, mais un pied et demi de haut qui mériteroit d'être travaillée.

"4º Au lac Nepucin, portage des Chaudières, il y a six filons, ou veines qui sont magnifiques, cependant l'on y a pu remarquer aucune sorte de mine, néanmoins il est fort à présumer qu'en y travaillant l'on y en trouveroit.

" 5º A la Roche Capitaine, on trouve encore cinq filons très magnifiques, cependant sans mine au jour mais qu'on ne manquerait pas d'y en trouver en y traraillent

"6º A la Chaudière, à quarante lieues de Montréal, à la Grande Rivière, où il y a une veine et de la belle mine de cuivre qui mérite à leur avis à être exploitée. "7º A la Baye de St-Paul, à dix-huit lieues en deça de Québec, il y a deux belles veines proche la scierie qui porte du plomb, de l'argent et un peu de cuivre, et qui est digne d'être travaillée avec vivacité, attendu

qu'on en peut espérer un très bon succès.

"8º De l'autre côté de la Baye, proche du Cap aux Corbeaux, paroissent quatre veines ou filons superbes, l'une contre l'autre, qui denottent de la mine de plomb, d'argent et de cuivre, quoiqu'il n'en paroisse beaucoup au jour mais qu'on trouvera en poursuivant la veine.

"9 Au même endroit il se trouve deux fontaines d'eau minérale excellente qu'ils estiment très salutaire

pour la santé de l'homme.

" Voilà ce qu'ils ont observé de plus considérable en fait de mine de cuivre, plomb et argent, et qui véritablement apparoit mériter l'attention de Votre Gran-

"Il est impossible de faire une estimation au juste de ce qu'il en pourroit coûter, mais ce qu'il y a de certain, si l'on vouloit établir ces affaires comme il conviendroit pour espérer un avantage tel que cela peut et doit produire, il y faudroit employer un fonds considérable."

Nous ignorons si c'est là le journal tenu par le chevalier de la Ronde.

M. Philéas Gagnon possède une estampe représentant Forster, père.

P.-G. R.

QUESTIONS

1307.—Messire Toussaint Rouisse, qui fut desservant de la mission de Saint-Gabriel de Brandon du 14 mars 1840 au 15 octobre 1842, curé de Saint-Paul L'Ermite, 1842, de Saint-Valentin, 1844 (Mgr Tanguay), partit pour la France en 1846 où il entra dans

la société des Oblats, à Marseille, en 1848 (Jacques Viger). Après son retour au Canada, il ne signe plus comme auparavant Toussaint Rouisse, mais T. M. Ruiz, O. M. I. Son frère Théophile, cultivateur à Saint-Gabriel, continue à signer Rouisse. Le P. Rouisse revint plusieurs fois à Saint-Gabriel après 1850, et les anciens de cette paroisse me disent qu'il portait un costume spécial que le pape lui avait donné. Cet habit, me dit-on, différait de celui que les Oblats portent aujourd'hui. Quelqu'un pourrait-il me donner des renseignements sur les dernières années de ce bon Père, sur les motifs qui lui ont fait modifier l'orthographe de son nom, sur le costume dont j'ai parlé?

GONZAGUE

1308.—J'ai vu quelque part que le colonel Antrobus, T. Pothier et autres se firent concéder de grandes étendues de terre dans le canton Brandon. A quels titres, privilèges, obligations ces concessions se faisaient-elles ? Qu'advint-il de ces concessions ?

1309.—Dans une des deux cartes qui accompagnent Notre Nord-Ouest Provincial, de G.-A. Nantel, je vois au nord-ouest du lac Maskinongé, comté de Berthier: Fief Hope.

Quelqu'un pourrait-il me donner des renseignements

sur ce fief? Bouchette n'en fait pas mention.

GONZAGUE

1310.—Bouchette dit que le premier colon du canton Brandon fut un Anglais qui s'y fixa en 1820. Qui peut me donner le nom de ce pionnier? On m'a parlé d'un Watson, est-ce lui?

1311.—Quels ont été les différents propriétaires de la seigneurie de Lanaudière ou du Lac Maskinongé de 1750 à aujourd'hui?

LA FAMILLE

Jarret de Verchères

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

LA FAMILLE

Mariauchau d'Esgly

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

LA FAMILLE

Adhémar de Lantagnac

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

S'adresser à l'auteur,

No 44, rue Wolfe, Lévis.

ABONNEZ-VOUS

À LA

"NOUVELLE-FRANCE"

Revue mensuelle de 48 pages, formant chaque année un volume de près de 600 pages

Prix de l'abonnement :

Canada Etats-Unis et Ville de Québec Union postale	
--	--

Rédaction et administration:

" LA NOUVELLE-FRANCE "

2, PORT-DAUPHIN, QUEBEC

Prime aux nouveaux abonnés:

Chaque nouvel abonné aura droit, en acquittant d'avance le prix de son abonnement, à une magnifique prime, qui vaut à elle seule la moitié du prix de l'abonnement. Cette prime, qui sera envoyée franco aux nouveaux abonnés, c'est le Supplément-Laval de la Nouvelle-France, élégante brochure de 72 pages, grand in 8° royal, imprimée avec luxe sur papier vergé antique, avec riche couverture artistique en couleurs, titre rouge et noir; initiales, têtes de chapitre et culs-delampe anciens, et huit belles gravures historiques tirées sur papier couché.